

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 11 (1938)

Heft: 6

Rubrik: Renseignements techniques ; nouvelles et communiqués divers ; annonces et réclames commerciales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

rédaction

A. Hoechel, téléphone 28.273
78, rue de Lausanne à Genève

édition

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg à Lausanne

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève
Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Assoc. des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A.D.E.A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

Renseignements techniques • nouvelles et communiqués divers • annonces et réclames commerciales

A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Organe des anciens élèves de l'École des Arts et Métiers (sauf technicum)
Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au Président - Chèques postaux I 4624

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Jean Markowski,
70, rue de Montchoisy. Tél. domicile : 54.709 (Imm.).
Vice-président : M. André Tomiloff,
18, rue de la Mairie. Tél. bureau : 52.000.
Secrétaire : M. Henri Berthoud,
34, rue des Pitons. Tél. bureau : 28.000.
Vice-secrétaire : M. Pierre Du Bochet,
Petit-Port, Vésenaz. Tél. bureau : 28.000.
Trésorier : M. William Buttex,
spect. popul. : 9, rue Pradier. Tél. bureau : 28.000
Organisation : M. Paul Amey,
professionn. : 5, rue de Carouge. Tél. bureau : 23.310.
Politique : M. René Lachenal,
sociale : 54, route de Malagnou. Tél. domicile : 51.828.

Pour les renseignements concernant :

1. l'association, le service d'entraide, la rédaction du bulletin, s'adresser au président ;
2. les spectacles populaires, l'expédition du bulletin, s'adresser au trésorier ;
3. les contrats collectifs, s'adresser au Secrétariat de la Fédération genevoise des sociétés d'employés, 2, rue du Rhône, Genève. Téléphone 52.312.

S. D. T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI- CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Ernest Marlétaz,
8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 24.971; dom. 23.582.
Secrétaire corr. : M. Charles Meylan,
journal : 31, avenue de France. Tél. bureau : 24.971.
Secr. adjoint : M. Jean Recordon,
2, avenue Floréal.
Caissier : M. Adrien Chevalley,
67, av. de France. Tél. bur. : 22.411; dom. : 22.474.
BUREAU DE : M. Charles Hermann,
PLACEMENT : 6, Petit-Valentin. Tél. bureau : 22.411.
Local : Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

Assemblée ordinaire du 6 juin 1938

Sujet : Chauffage à distance, par M. Dutoit, ingénieur
aux Services industriels de Lausanne.

* * *

La course annuelle aura lieu le samedi après midi, 18 juin,
avec, comme but, visite des chantiers de la Sagrave, à l'em-
bouchure de la Dranse, avec souper et partie familière à
Thonon.

Inscriptions auprès de M. Ch. Hermann, Petit-Valentin, 6,
Lausanne, ou à la séance du 6 juin. Prix de la course : 4 fr.,
tout compris. **Le comité.**

Assemblée générale de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, à Saint-Gall.

Samedi 11 juin :

- 11 h. 00 : Séance du Comité central dans la salle des séances
des travaux publics, Neugasse, 1, II^me étage,
salle N° 46.
- 12 h. 30 : Déjeuner au Restaurant Pfund pour le comité
et les membres qui désirent y participer.
- 13 h. 30 : Réception des participants, remise des cartes de
fête et désignation des hôtels au bureau du tou-
risme, vis-à-vis de la gare.
- 16 h. 00 : **Assemblée générale** dans le Walhalla, près de
la gare.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
 2. Election du secrétaire de la séance.
 3. Rapport annuel 1937.
 4. Rapport du caissier 1937.
 5. Election partielle du Comité central.
 6. Divers : rapport sur l'Exposition nationale
1939, revision du Statut des coopératives,
propagande, etc.
- N. B. — Il n'est parvenu aucune indication de la
part des sections.

Dimanche 12 juin :

- 9 h. 00 : Départ de la place du Marché en cars, pour la
visite de la ville, du Groupe Schoren (habitations
de cheminots), d'un groupe de maisons de bois,
de la Bibliothèque du couvent, etc.
- 12 h. 15 : Banquet officiel à l'Hôtel « Schiff », Multergasse.
- 14 h. 00 : Départ pour une promenade en auto à travers
le pays appenzellois jusqu'à Walzenhausen. Le
retour se fera assez tôt pour que les trains du soir
puissent être pris.

Communications :

1. Carte de fête au prix de 12 fr. pour la visite de la ville,
le déjeuner dimanche et la promenade en Appenzell.
2. Inscription auprès de M. A. Koller, directeur de l'Office
du logement à Saint-Gall.
3. Les chambres peuvent être retenues sur demande.
Le prix est compris entre 4 fr. 50 et 8 fr. 50, selon les
hôtels. Il sera tenu compte, dans la mesure du possible,
des indications des participants.
Il est recommandé aux participants de retenir leurs
chambres à l'avance et de prendre le repas du samedi
dans les hôtels respectifs.
4. Le bureau de l'assemblée se trouve, dès 13 h. 30, à
l'Office du tourisme et, ensuite, dans la salle du Walhalla.



TARIF
8 ct. le kWh.
toute la journée.

SUBVENTION
d'installation
Fr. 70.—.

COURANT
GRATUIT
le 1^{er} mois.

FACULTÉ
de louer
l'appareil choisi.

Rendez votre femme heureuse
en lui offrant une cuisinière électrique !



Tous renseignements auprès du SERVICE
de L'ÉLECTRICITÉ de la ville de Lausanne
et de tous les électriciens-concessionnaires.

L'HABITATION claire et gaie
par la couleur **NIVADA**
pour vos meubles de jardins, etc.

DROGUERIE DE L'ÉTOILE S.A.
LAUSANNE • 34, RUE ST-LAURENT, 34 • TÉLÉPH. 22.010

Compagnie des Verreries de Moutier
pour la fabrication mécanique du verre (Procédés Libbey-Owens) S. A.
MOUTIER - Téléphone 94.038 - Télégr. : Verreries Moutier

Verre à vitres de toutes dimensions et de toutes épaisseurs
Verre épais - Verre mat
Capacité de production annuelle : 1,200,000 m²

Pour vos achats de
Tapis d'Orient
faites confiance aux spécialistes

Kieger & Marsens
4, Av. du Théâtre - Lausanne
(Escaliers du Ciné-Capitole) Maison suisse-française

Chronique lausannoise

Le malaise immobilier.

On a construit, à Lausanne, ces dernières années, ensuite de l'afflux des capitaux étrangers, trois à quatre fois plus d'appartements qu'il n'en fallait.

Divers groupements s'inquiètent de la situation alarmante ainsi créée. Des remèdes sont recherchés.

Une application plus stricte des règlements, pour souhaitable qu'elle soit, semble n'être qu'un palliatif bien faible.

Une plus grande sévérité dans l'octroi des crédits de construction peut être un moyen d'enrayer la maladie immobilière, pour autant que tous les établissements de crédits prennent des mesures analogues.

On semble ignorer cependant que, si la construction de nouveaux appartements n'est pas souhaitable, par contre, le remplacement des taudis par des logements salubres est une opération saine qui a, en outre, l'avantage de réserver des possibilités de travail.

Malheureusement, c'est précisément là qu'est le mal. Les vieux immeubles, taxés sur leur rendement, sans tenir compte de leur état, ni des réparations que les Commissions de salubrité devraient pouvoir exiger sont trop chers. D'autre part, les procédures d'expropriation sont longues. Elles ruinent nos municipalités alors que dans d'autres pays elles se pratiquent sur une grande échelle sans dommage pour les communautés.

Autant de raisons qui rendent malaisées les seules opérations possibles en période creuse.

Enfin, pourquoi ne pas remarquer que de grandes affaires immobilières se révèlent souvent désastreuses uniquement du fait de mauvais plans insuffisamment étudiés par des « architectes » non qualifiés ?

A la Riponne.

Les vastes projets de la Ville de Lausanne concernant la Riponne sont en souffrance dans des cartons.

En attendant, le nouveau bâtiment du Cercle démocratique, à l'ouest de la place, a dépassé les palissades. Il n'en faut pas plus pour constater qu'il condamne l'Eglise du Valentin à la relégation perpétuelle.

On avait pourtant là une belle occasion de réaliser — une fois n'est pas coutume — un ensemble.

Série de prix.

Depuis plusieurs années, les architectes et les entrepreneurs vaudois éditent séparément leurs séries de prix.

Dans le but d'éviter que cet état de choses ne s'éternise, des échanges de vues ont eu lieu entre la S. I. A. vaudoise et la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Ces pourparlers, provisoirement du moins, n'ont pu aboutir. L'accord est réalisé sur le principe mais de nombreuses questions secondaires sont encore à résoudre.

Une série de prix des architectes, entièrement remaniés, va paraître incessamment.

Espérons qu'un avenir prochain verra la parution d'une série unique. J.

« Oeuvre »

Nous extrayons du communiqué mensuel les renseignements suivants :

Exposition nationale Zurich 1939. — Section logement et hôtel.

Ayant obtenu de la Direction de l'Exposition nationale de pouvoir aménager les différentes pièces qui nous ont été réservées de la façon la plus favorable, nous avons étudié

un plan permettant à nos membres inscrits (ensemblers et décorateurs) de réaliser leurs projets dans un cadre et une ambiance appropriés. Ce plan a été agréé, de sorte que nous sommes libres de disposer au mieux les ensembles mobiliers que la Commission d'admission jugera dignes d'être exposés, pour autant bien entendu que les projets présentés par d'autres maisons ne seront pas supérieurs.

Ainsi les travaux de préparation se sont effectués normalement et sans le moindre heurt de la part de la Direction de l'exposition qui nous a chargé de l'organisation de cette partie dans les termes suivants :

« La Direction de l'E. N. S. vous charge officiellement de l'organisation de la participation romande pour les sections 9 b logement et 2, hôtel. Nous sommes pleinement conscients des grosses difficultés que vous aurez à surmonter pour obtenir la collaboration active, morale et matérielle, indispensable à une représentation digne de la Suisse romande, dont nous désirons voir le visage à Zurich, et nous pensons que cette lettre vous aidera dans vos démarches pour atteindre ce but. »

Nos ensemblers sont actuellement au travail pour élaborer des ensembles originaux et comprenant la collaboration du plus grand nombre d'artistes décorateurs, d'artisans et d'industriels possible (décoration murale, mosaïque, vitraux, etc.). De notre côté, nous faisons des démarches auprès des autorités fédérales et cantonales, afin d'obtenir quelques subsides permettant une présentation impeccable des ensembles romands.

Concours pour un insigne de l'Exposition nationale suisse E. N. S.).

Il s'agit de l'insigne de l'E. N. S. destiné à être fixé au vêtement, en bronze, aluminium, résine artificielle, etc. Tous les artistes suisses sont admis à concourir. Total des prix : 3000 fr.

Nos membres qui s'intéressent à ce concours sont priés de nous demander le règlement.

Concours de projets de souvenirs touristiques de l'E. N. S.

Il s'agit d'un double concours organisé par la Commission fédérale des arts appliqués, avec l'appui et la collaboration de l'E. N., de l'Union du travail à domicile, de l'O. E. V. et du S. W. B. :

1. Concours ouvert à tous les artistes décorateurs suisses.
2. Concours restreint où seront invités une quarantaine de nos membres.

Le règlement des concours sera envoyé de Berne à tous nos membres actifs d'ici huit à dix jours. Montant des prix pour les deux concours : 11,000 fr.

Un architecte genevois à Munich

Notre concitoyen, Alexandre de Senger, vient d'être nommé professeur ordinaire l'Ecole polytechnique de Munich et nous sommes heureux de lui voir reconnaître ses qualités professionnelles, bien que nous ne partagions pas ses idées.

On se souvient des virulantes attaques de Senger contre l'architecture moderne qu'il prétendait d'origine bolchévique ! — remarquons à ce propos que l'opinion officielle de l'U. R. S. S. considère cette même architecture comme un signe de décadence de nos régimes.

Nous espérons bien que de Senger ne partage pas l'étrange opinion de la « Revue Bauwelt » qui prétend que le nouveau professeur est de nationalité suisse par pure formalité juridique mais qu'il est bien Allemand de race et d'esprit. Son père, Hugo de Senger, dont une rue de Genève porte le nom, aurait certainement protesté.

*La sous-toiture
protectrice
Eternit. supprime
le lattage des tuiles*

Dépôt à Lausanne - Perens
Tél. Remens 39.477,
Gare de Cosel

EAU INSTALLATIONS SANITAIRES GAZ
Service général d'eau chaude en tous genres
WILLIAM DEPIERRAZ
Rue de Bourg, 27 - LAUSANNE - Ruelle de Bourg 9 et 11
Téléphones : Ateliers-Bureaux 28.728 Appartement 25.006

APPAREILLAGE POUR EAU, GAZ
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGES CENTRAUX
TOUTES RÉPARATIONS
ÉLIE BEAU • LAUSANNE
F. MUSY, successeur - 20, Maupas - Tél. 22.554.

P. KÖNIG & C^{ie}
GALERIES STE-LUCE ET PETIT-CHÊNE - TÉL. 25.541
LAUSANNE
SPÉCIALISTES EN
**TAPIS
LINOLÉUMS
CAOUTCHOUC**

PAPIERS PEINTS
R. Borgnana & C^{ie}
LAUSANNE
Galeries du Commerce - Tél. 28.658

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement. Assemblée générale du 2 juillet 1938, à Genève.

Le programme définitif n'étant pas établi au moment de mettre sous presse, les convocations seront envoyées directement aux membres.

La séance s'ouvrira à 10 h. 15 et comportera, ainsi que de coutume, le rapport présidentiel et un exposé sur une question touchant le programme de notre section.

Après un déjeuner en commun, les participants visiteront quelques réalisations de logements économiques.


Rodolphe Scheidegger

APPLICATIONS ÉLECTRIQUES
Cité-Pont Bessières, 1 - Lausanne - Tél. 31.098
Installations de cuisinières électriques
Bouilleurs pour alimentation générale d'eau chaude
C h a u f f a g e é l e c t r i q u e

Serrurerie d'art et en bâtiments

A. WINTERHALTER

14, Rue du Roveray **GENÈVE** Téléphone 45.183



ZEHNDER
un radiateur plus efficace

Amélioration du rendement jusqu'à 30%. Pression de sûreté 70 at. Acier-cuivre. Livrables toutes hauteurs de 30-400 cm.
Demandez notre prospectus illustré et détaillé.

ZEHNDER FRÈRES
Fabrique de radiateurs, GRÄNICHEN près Aarau

Les appareils sanitaires

s'obtiennent avantageusement auprès des maisons spécialisées et connues depuis des années :

Bamberger, Leroi & C^{ie} A. G., Zurich.
Hans U. Bosshard A. G., Zurich et Lugano.
Deco S. A., Kusnacht-Zurich.
Gétaz, Romang, Ecoffey S. A., Lausanne, Vevey et Genève.
G. Hoffmann, Bâle.
Alfred Kuhn & C^{ie}, Zurich.
Maurer, Stüssi & C^{ie} A. G., Zurich et St-Gall.

C^{ie} des Radiateurs „Idéal“ S. A., Zoug.
Sanitas A. G., Zurich, Berne, St-Gall et Bâle.
Sanitäre Apparate A. G., Bâle.
Sanitär-Material A. G., Lucerne.
Stöckli & Erb, Kusnacht-Zurich.
Tavelli & Bruno S. A., Nyon, Genève, Berne, et Sion.
Trösch & C^{ie} A. G., Berne et Zurich.

Membres de l'Union suisse des Grossistes de la branche sanitaire.
Nos expositions permanentes sont toujours à votre disposition. Une visite ne vous engage en rien.

INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTERIE

A. HURNI LAUSANNE

Rue Pichard, 13 (Arcades) Tél. 26.611
Appareillage et plomberie
Installations de bains, toilettes, buanderies et W.-C.



Cuisinières à gaz
SENKING

Magasin de démonstration :
F. GRASSET - Servette, 17 - Genève

CHARPENTE ET MENUISERIE DE LA BORDE S. A.

Rue de la Borde - Lausanne - Téléphone 33.743

J. PILLONEL - A. LAMBELET

Administrateurs - Domicile : rue du Jura, 3, Téléphone 24.743
Travaux en tous genres

B I N E R

PAPERS PEINTS

DEVIS, SOUMISSIONS - RUE DES VOISINS 2, GENÈVE

Tout consommateur

soucieux de ses intérêts, fait ses
achats dans les magasins de la

**Société Coopérative Suisse
de Consommation
G E N È V E**

Escompte 5 % à tout acheteur
sur carnet d'achat de **Fr. 200.-**

Les locaux vacants à lausanne

Au 1^{er} janvier, Lausanne possédait 2095 appartements vacants et 43 villas inhabitées. En outre, 221 locaux industriels et 193 garages pour une ou deux autos étaient à louer. Ces chiffres sont en augmentation sur ceux de 1937. Les appartements de trois pièces viennent en tête de cette statistique : 788 attendent des locataires.

Bibliographie

La Politique du logement de la Ville de Zurich, cahier N° 46 de l'Office statistique de Zurich, format A 5, 160 pages illustrées. Prix : 3 fr.

Ce remarquable opuscule, très complet et soigneusement rédigé (en allemand), se recommande à tous ceux que préoccupe le problème du logement urbain. La table des matières se présente comme suit :

I. Le marché du logement. — L'offre et la demande. — Les causes de la carence de la construction privée. — Les loyers. — Le développement futur.

II. La politique municipale et les coopératives d'habitation à caractère d'utilité publique. — Le logement non spéculatif. — Conclusions.

Exposition nationale suisse 1939, Zurich

Mise en soumission de travaux de construction.

La Société Exposition nationale suisse 1939, Zurich, met en soumission publique les travaux suivants :

Deuxième étape de construction :

Rive droite (Zurichhorn). Superficie de halles

Section Agriculture : env. m2
a) Production végétale 1940
b) Accessoires et machines 1980

Rive gauche (Wollishofen).

Section L'habitat c'est l'homme :
a) Machines textiles 1100
b) Mode et industrie textile 5000

Section Fabriques et ateliers :
a) Aluminium 1600
b) Chimie 2100

Section Communications et transports :
a) Postes, téléphones, télégraphes, P. T. T. 1250
b) Chemins de fer 2000

Restaurant sans alcool 1200

Les travaux suivants, concernant les constructions indiquées ci-dessus, sont mis en soumission :

1. **Terrassement et maçonnerie.**
2. **Charpente.**
3. **Vitrierie.**

Tous les entrepreneurs établis en Suisse, de nationalité suisse, sont invités à soumissionner.

Les formulaires d'inscription peuvent être retirés au Bureau des soumissions de l'Exposition nationale, Walcheturm, V^{me} étage. Les plans peuvent y être également examinés. Si l'envoi des plans est désiré, les frais sont à la charge du demandeur.

Concours

ouvert par le Conseil administratif de la ville de Genève pour la décoration de rues et places à l'occasion de fêtes et de manifestations.

Ce concours vient d'être jugé et voici les conclusions du jury :

... Après avoir ainsi procédé à l'examen critique des projets, le jury a décidé, à l'unanimité, de les classer de la manière suivante :

Premier projet : MM. Percival Pernet et Georges Fustier, deux premiers rangs « ex-aequo ».

Deuxième projet : M. Jean Plojoux, deuxième rang.

Troisième projet, M. Ed. Haberjahn, troisième rang.

Quatrième projet, M. Alexandre-Jean Mairet, quatrième rang.

Hors concours : projet de M. Louis Bartholdi.

M. le conseiller administratif Unger constate, d'après les devis qui ont été présentés, que la somme de 60,000 fr., fixée par le Conseil administratif, pour la réalisation de la décoration envisagée indiquait bien le cadre des dépenses.

Le jury estime que les propositions de portiques à l'entrée de la Plaine de Plainpalais, présentées par MM. Pernet et Fustier, quoique non demandées, sont d'un grand intérêt et espère qu'elles pourront être exécutées par la suite.

Le jury félicite le Conseil administratif d'avoir ouvert ce concours qui a donné un résultat très satisfaisant. Il souhaite vivement qu'à l'occasion des Promotions ou du 1^{er} août tout ou partie de la décoration puisse être réalisée afin de donner à nos fêtes le lustre et l'éclat qui leur font défaut. L'exécution incitera les habitants et les commerçants à mettre en valeur leurs immeubles, ce qui donnera du travail aux décorateurs. La décoration de la ville complètera l'effort fait par les autorités municipales pour son embellissement et sera d'un attrait touristique évident.

(Nous joignons nos félicitations à celles du jury, car voilà une initiative demandée depuis de nombreuses années et enfin heureusement réalisée.

La rédaction.)

Coopérative d'habitation, Lausanne

Liste des appartements à louer (de suite ou date à convenir) :

Prélaz-Cottages : Maisons familiales à remettre, 4 pièces, jardin. S'adresser directement au N° 51 ou au N° 105 ou à M. Paris, avenue de Morges, 79. Au N° 61, rez, à gauche, 4 p., jardin, à remettre également. Même adresse.

Pré-d'Ouchy : Rez 3 pièces, 90 fr. par mois, chauffage compris (éventuellement loué pour 2 pièces, 75 fr.), jardin ; 3 pièces, 1^{er} et 3^{me} étage, 93 fr. 50 et 97 fr., chauffage compris. Adresse : M^{me} Destraz, Harpe, 31.

Fleurettes : Rez, 4 pièces, jardin, 102 fr. ; 1^{er}, 4 p., 107 fr. Adresse : M. Papa, chemin du Mont-Tendre, 5.

Montolivet : Maisons familiales, 4 pièces, jardin, 1440 fr. ; 4 et 5 pièces (loués évent. pour 3 ou 4 p.), chauffage général (avec ou sans service d'eau chaude), 127 fr. 50 à 132 fr. 50, tout compris. Adresse : M. Junod, chemin des Paleyres, 4.

Couchirard : 3 pièces, 80 fr. par mois, chauffage général compris. Adresse : M. Ponci, rue de Genève, 96.

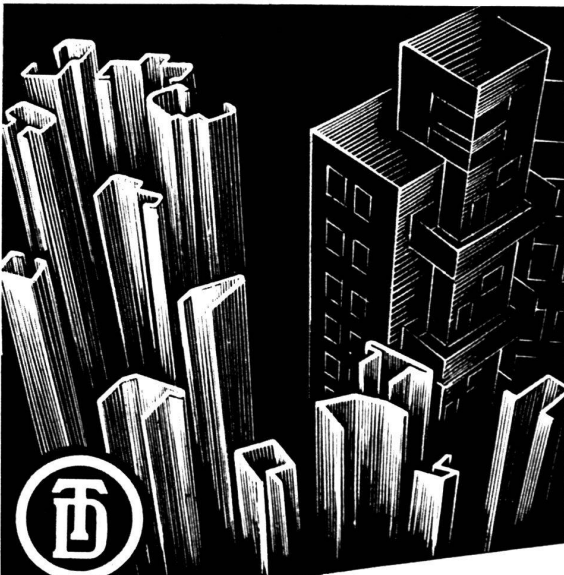

Bureau de location : Saint-Laurent, 20, au 1^{er}, de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 à 17 h. Téléphone 31.475.

PAPIERS PEINTS
9, Boulevard Georges-Favon - Tél. 42.823
G E N È V E
M. FORNASARI-ESQUIVILLON

 **Coopérative des Ouvriers du Bâtiment**
Entreprise de maçonnerie et béton armé. Gypserie et peinture. Papiers peints. Devis sur demande.
3, Rue Neuve - Lausanne - Tél. 26.180-26.194

V^{ve} Henri Henny & Fils
6, RUE PH.-PLANTAMOUR, GENÈVE
Installations sanitaires
Ferblanterie - Plomberie - Eau - Gaz

Entreprise générale de gypserie et peinture
TONACINI FRÈRES
Borde, 19 Lausanne Tél. 33.309




TRÉFILERIES RÉUNIES S. A. BIENNE
PROFILÉS EN FER ET EN ACIER, ÉTIRÉS OU PLIÉS À FROID